

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Défense Nationale

Commandement de la Gendarmerie Nationale

MISE EN DEMEURE N° 01

Conformément au décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et en application des clauses contractuelles afférentes au marché N° 3324/0224 du 18/12/2023, portant sur les travaux d'aménagement d'un salon d'honneur au niveau siège du Commandement de la Gendarmerie Nationale à la wilaya d'Alger, conclu avec **SARL KAB FORCE TRAVAUX PUBLICS**, dont le siège social Ain Sefiha Gr 223 Section 16 Setif-Setif, cette dernière est mise en demeure N°01 pour le non-respect de ses engagements contractuels.

A cet effet, **SARL KAB FORCE TRAVAUX PUBLICS** est tenue de remédier à ce problème, et d'honorer ses engagements contractuels dans un délai de huit (08) jours à compter de la date de publication du présent avis dans les quotidiens nationaux et le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP).

Passé ce délai, des mesures seront appliquées conformément à la réglementation en vigueur.